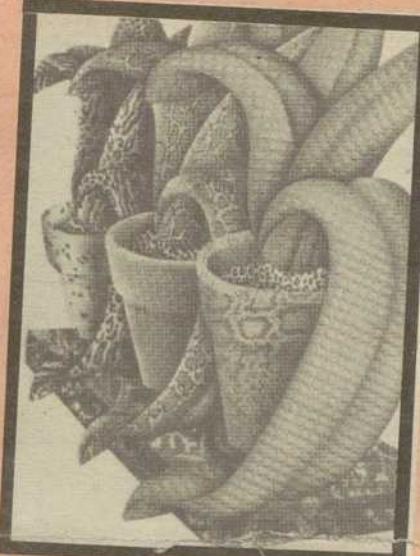


10.Nov. 1971

la biennale de paris

La prochaine émission de Michel Chapuis sera consacrée à la septième Biennale de Paris qui s'est tenue le mois dernier dans le parc floral de Paris à Vincennes. Dans l'esprit de son réalisateur, cette émission devra être un constat, une « description clinique », éliminant toute forme de jugement. Dans la mesure où nous n'avons pu assister à une projection nous sommes contraint de procéder de la même manière : en donnant quelques éléments d'information nous ne trahirons pas l'objectivité descriptive — et, nous l'espérons, réelle — de cette réalisation. Qu'est-ce que la Biennale de Paris ? Une manifestation qui « se propose, dans l'esprit le plus indépendant, de donner à des artistes de tous les pays, âgés de 20 à 35 ans, l'occasion de présenter et de confronter leurs travaux » (règlement officiel). Initialement, elle était destinée à provoquer, à Paris, un rassemblement d'œuvres qui puisse revêtir une certaine importance internationale et jouir d'un prestige au moins égal à — disons — la Biennale de Venise. (Son



Hyperréalisme - Wolfgang Rohloff :
stoff montage, 1971.

originalité, et éventuellement ses lirites, consistant à inviter des jeunes artistes de moins de 35 ans.) Il est vrai que ses possibilités matérielles n'ont pas toujours été à la hauteur de ces belles intentions. Cette année, réfugiée dans le parc floral, alors qu'elle

avait lieu habituellement dans les salles pittoresques du musée d'Art Moderne, elle a dû faire face encore une fois à des locaux qui n'étaient pas fonctionnels et compenser un éloignement du centre parisien préjudiciable à son audience éventuelle. Les envois ont été divisés en quatre sections : « art conceptuel », « interventions », « hyperréalisme » et « option 4 », regroupant les œuvres plus traditionnelles et beaucoup d'envois étrangers. Les « sections » les plus significatives de cette Biennale concernent sans nul doute l'*art conceptuel* et les *interventions* — la section dite « hyperréaliste », groupant souvent des œuvres de façon arbitraire, et cautionnant, en somme assez tardivement, les formes les plus récentes d'une tendance nette mais déjà ancienne d'un retour au réalisme. Quant à « l'*art conceptuel* », nous avons droit, enfin, à une définition plus précise de sa théorie et de sa pratique grâce notamment à deux excellents textes du catalogue, d'Alfred Pacquement et Catherine Millet ; l'*art conceptuel* ne consiste pas à substituer l'idée de l'objet d'art à l'objet lui-même mais à accorder la priorité au fonctionnement de l'activité artistique dont les réalisations ne

deviennent plus un but *en soi* mais une conséquence éventuelle... Quant aux « interventions », elles expérimentent directement les relations entre l'art et le public. La Biennale de Paris ne regroupe pas uniquement ces formes d'art : elle accueille aussi des travaux d'équipe, des projets d'architecture, des décors de théâtre, organise l'audition de « compositions musicales » ; monte des spectacles, des ballets, montre des films. L'une des parties la plus intéressante du programme fut d'ailleurs, cette année, consacrée aux *films d'artiste* (les projets d'architecture révélant par contre une indigence réelle). En outre, la Biennale accueillit cette année les deux toiles du peintre Mathelin, scandaleusement censurées, il y a un mois, au musée d'Art Moderne par la préfecture de la Seine parce qu'elles déplaissaient au pouvoir. Elle assuma ainsi sa fonction véritable de contestation et ne joua pas uniquement ce rôle de « foire au bricolage » ou « lieu de distractions esthétiques » auquel une critique à courte vue — ou des idéologues bien intentionnés — voudrait bien la réduire.

Gilles DERAIS.

(Dimanche, 17 h 20, 2^e chaîne.)